



## PROCÈS VERBAL DU COMITE DE QUARTIER

DU JEUDI 5 MAI 2022 A 20H45

Le Comité de quartier de Moulet – Viallard – La Coussedière dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Sylvain GONDET, Sylvain MARSY et Melaine GUILLOU.

**Etaient présents :** Chantal RAPIN, Julie MIFSUD, Sylvain MARSY, Jennifer SIMONET, Melaine GUILLOU, Sylvain GONDET, Laurence DUPONT, Joël DE AMORIM

**Etaient représentés :** -

**Etaient excusés :** Jessie HERNANDEZ, Clément VALERIO, Aude DUHAMEL

**Etaient absents :** -

M. Melaine GUILLOU, M. Sylvain GONDET et M. Sylvain MARSY, en qualité d'animateurs du comité de quartier de Moulet, après avoir procédé à l'appel des membres, constatent le quorum atteint, ouvrent la séance du Comité de quartier et désignent M. Sylvain GONDET aux fonctions de secrétaire de séance.

### **INTERVENTIONS**

Cette séance est la première séance publique et s'est tenue en présence d'habitants du quartier, de M. le Maire Laurent THEVENOT, de Mme Laurence DUPONT 1ère adjointe, de Nadège BROSSEAUD et Halim YALCIN, adjoints, et de Joël DE AMORIM, conseiller municipal.

Melaine GUILLOU rappelle les 3 thématiques abordées dans le cadre du comité de quartier :

- Sécurisation de la circulation aux abords de l'école et dans la traversée des villages.
- Embellissement des villages
- Vie de village, actions en commun, « vivre ensemble »

Les réflexions du comité de quartier sur l'aménagement de la route de La Coussedière à proximité de l'école sont présentées. Le groupe a choisi de se focaliser sur un aménagement aux abords de l'école avec les objectifs suivants :

- sécuriser pour les enfants et les parents ;
- conforter les usages légitimes et contenir les usages abusifs ;
- encourager la marche à pied ;
- apaiser les lieux
- réduire les risques d'accidents à l'intersection rue de la Tirade / rte de la Coussedière.

L'outil retenu est la zone de rencontre (R110-2 du Code de la route) :

- piétons prioritaires, puis vélos puis voitures
- piétons circulent librement et partout
- 20 km/h max pour les voitures
- stationnement /arrêt autorisé uniquement sur emplacements aménagés.

Sylvain MARSY présente le plan du projet et des illustrations « photomontages ». L'ensemble

est construit en retenant les principes suivants :

- des aménagements légers, caractère réversible et peu coûteux,
- une signalisation réduite au minimum à l'intérieur de la zone,
- l'utilisation de « mobiliers » comme des bacs plantés (petits arbres, petits fruits, plantes aromatiques...).
- l'usage de peintures colorées aux motifs ludiques au sol,
- le respect de entrées /accès aux propriétés privées,
- le marquage de quelques emplacements de stationnement et l'incitation à stationner plutôt à l'extérieur de la zone,
- une signalisation explicite (panneau de « cédez le passage ») en bas de la route de la Coussedière,
- la possibilité d'un travail en commun avec l'école.

Melaine GUILLOU rappelle que les prochaines séances du comité seront ouvertes au public. Suite aux dernières démissions, deux sièges au moins sont à pourvoir dans le comité de quartier. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature à la mairie.

#### Résumé des questions et remarques de l'assemblée :

- Constat partagé que les parents se garent le plus proche possible de l'école.
- Nombre d'accidents constatés ?
- Comment accompagner la démarche pour que le dispositif soit respecté : présence terrain de la police ? Explication, pédagogie ? Possibles sanctions ?
- Quid des camions qui veulent remonter sur la route de la Coussedière en arrivant depuis la route départementale côté la Plaine ? Interdire le tourne à droite pour les poids lourds ?
- Quid de la priorité à droite entre la route du Chalard et la route de Coussedière ?

#### Interventions de l'équipe municipale :

M. le Maire apporte son soutien à la démarche avec plusieurs axes de déploiement se basant sur l'explication, l'accompagnement et si besoin, la sanction. L'équipe municipale s'engage à initier ce projet avec les équipes techniques et le support du comité de quartier. L'objectif est une mise en place pour la prochaine rentrée scolaire.

Autres rappels concernant la circulation et le stationnement local :

- Mise en place d'une chicane et d'un ralentisseur sur la route de Paugnat.
- 3 places de stationnement actuellement neutralisées vers l'école compte-tenu du plan Vigipirate.

#### Actions décidées à court terme :

- informer le directeur de l'école et lui présenter le projet  
=> Melaine GUILLOU / Jennifer SIMONET
- envoi d'un texte à la mairie pour première communication via « maire et citoyens »  
=> Sylvain MARSY
- travail de l'équipe du comité de quartier avec la mairie, à l'initiative de la mairie, après étude de la proposition (services techniques, police municipale). Envoyer la version finale du plan à Laurence DUPONT  
=> Sylvain MARSY

## MODALITÉS POUR LES PROCHAINES SÉANCES

**Prochaine réunion le jeudi 2 juin à 20h45.**

Lieu : four de Moulet (salle à réserver)

Ordre du jour : échange sur les prochains chantiers à initier (en particulier aménagement du centre de Moulet ), suivi de la proposition d'aménagement des abords de l'école.

## INFORMATIONS

L'ordre du jour (sélection des sujets) étant traité en ayant permis à chacun de s'exprimer, la séance est levée à 22 h.

Les animateurs du comité de quartier